



## Demande de renseignements

Par **Linnou86**, le **17/03/2013** à **18:17**

Bonjour,

Voilà ma situation, ma mère s'est mariée avec un turc il y a de ça 4 ans. Elle a fait plusieurs démarches de regroupement afin de le faire venir en France pour vivre une vie de famille. Mais à chaque fois elle a des refus car les juges croient que c'est juste pour les papiers. Elle ne trouve plus d'autres solutions que le divorce et dans le but d'éviter ça je fais cette démarche afin de savoir s'il y a d'autres moyens possibles pour le faire venir en France car ma sœur et moi nous avons nos études et nous ne pouvons donc pas déménager la-bas.

Pourriez-vous m'aider s'il vous plait?